

Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance ordinaire en date du 11 mai 2026, à 19 h 30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2026
 - 4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2026
5. RESSOURCES HUMAINES
 - 5.1 AJOUT D'UN UTILISATEUR À LA GESTION DOCUMENTAIRE ET LA FORMATION RELIÉE
6. FINANCE
 - 6.1 COMPTES À PAYER - Reporté
7. ADMINISTRATION
 - 7.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
 - 7.2 AUTORISATION D'ACHAT D'UN POMPE À EAU MANUELLE
 - 7.3 ACHAT DE BOUTEILLES D'EAU AMARO
 - 7.4 PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROJET DE LOI NO 22
 - 7.5 INSCRIPTION AU PROGRAMME APPRENTI-STAGE DE DESTINATION CARREFOUR
8. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1 VIDANGE FOSSES SEPTIQUES 2026
9. SÉCURITÉ CIVILE, PUBLIQUE ET INCENDIE
 - 9.1 OFFRE DE SERVICE PRÉVENTION INCENDIE
10. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 10.1 RECHARGEMENT DE LA RÉSERVE 2026
 - 10.2 BUDGET POUR RÉPARATION DES FOSSÉS MINÉS
 - 10.3 BUDGET POUR ACHAT D'ASPHALTE CHAUDE ET PRODUITS DÉRIVÉS
 - 10.4 DEMANDE DE BUDGET POUR PONCEAU RANG THERRIEN
 - 10.5 TRAVAUX DE RECHARGEMENT ET CREUSAGE DE FOSSÉ DU BAS DE LA CÔTE DE LA RÉSERVE
 - 10.5 MANDAT PLURITEC-DEMANDE PAVL - Reporté
11. URBANISME
 - 11.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
12. LOISIRS
 - 12.1 AUTORISATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE PÉTANQUE
 - 12.2 NATURE AVENIR - Reporté
 - 12.3 APPUI ET SOUTIEN FINANCIER À LA MAISON FRANCINE LEROUX POUR LE PROJET D'ENTREPÔT ET CENTRE DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE RURAL
 - 12.4 AUTORISATION DE COMMANDE DE LA PASSERELLE
 - 12.5 DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUEBEC
13. VARIA
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE